



Mme Charlina Vitcheva
Directeur général des affaires maritimes et de la pêche
Commission européenne
Rue Jozef II 99
1000 Bruxelles
Belgique

Dun Laoghaire, 25 janvier 2025

Chère Madame Vitcheva,

Objet : Avis sur les nouvelles approches des principes de gestion des pêches

Lors de la réunion du Comité exécutif du Conseil consultatif des eaux occidentales septentrionales (CC EOS) en octobre 2024, les discussions avec le chef d'unité C.5 de la DG MARE, Eva Carballeira, ont mis en évidence la nécessité d'adopter de nouvelles approches pour la gestion des pêches. Par conséquent, le CC EOS souhaite mettre en avant les recommandations décrites ci-dessous, visant à relever les défis liés à la durabilité, aux impacts socio-économiques et à la gestion basée sur les écosystèmes.

Les membres du CC EOS ont mis l'accent sur les aspects suivants :

- Le besoin critique d'évaluations socio-économiques complètes pour soutenir des décisions politiques éclairées. Les changements découlant du Brexit, des Zones Marines Protégées (ZMP) et des installations d'énergie renouvelable en mer (ORE) ont eu des effets profonds sur la viabilité du secteur de la pêche. Par exemple, le déplacement des AMP doit être évalué pour comprendre si les efforts de pêche peuvent être redistribués sans nuire à d'autres stocks ou pêcheries.
- Les politiques doivent mettre en balance les objectifs de biodiversité et de conservation avec le rôle de la pêche dans la garantie de la sécurité alimentaire, en particulier dans les communautés côtières. La révision prochaine de la directive relative à la planification de l'espace marin offre l'occasion de mieux tenir compte de cet équilibre.

Alors que la Commission évalue la Politique Commune de la Pêche (PCP) et réexamine des directives telles que la planification de l'espace marin, le CC EOS souligne l'importance des conseils consultatifs dans la représentation des parties prenantes de l'UE. Comme mentionné dans les avis précédents, le CC EOS soutient une approche holistique de la gestion des pêches, basée sur les écosystèmes, qui devrait inclure :

- Dynamique de l'écosystème : prise en compte des interactions intraspécifiques et interspécifiques afin d'éviter les conséquences imprévues de la reconstitution de certains stocks. Par exemple, l'augmentation de la biomasse d'une espèce peut avoir un impact sur les autres espèces du réseau trophique.
- Impacts du changement climatique : des changements environnementaux rapides modifient les écosystèmes marins, mais ces changements ne sont pas pleinement intégrés dans les évaluations des stocks et les mesures de gestion. Il est essentiel de mettre davantage l'accent sur l'intégration de la variabilité environnementale dans la prise de décision.





Pour renforcer la confiance dans les décisions de gestion, le CC EOS recommande d'améliorer la collecte des données en améliorant les mécanismes de collecte et d'utilisation des données provenant des navires. Cela permettrait de combler le fossé entre les avis scientifiques et les réalités du terrain. En outre, le développement des initiatives science-industrie peut favoriser la collaboration et promouvoir la compréhension mutuelle.

À titre d'exemple, la réouverture de la pêche à l'aiguillat après une fermeture prolongée offre des enseignements précieux pour la gestion des pêches au sens large. La limite de taille maximale actuelle pour l'aiguillat, qui vise à protéger les grandes femelles, soulève des inquiétudes quant au potentiel de survie des individus remis à la mer après la prise. Cela souligne la nécessité d'adopter des mesures de gestion adaptatives adaptées aux engins spécifiques et aux cycles de vie des espèces. Le CC EOS a été informé que ce sujet était discuté au sein du Comité Spécialisé de la Pêche (SCF), avec la participation de Bord Iascaigh Mhara et du Cefas. À cet égard, nous souhaitons souligner l'importance de la collaboration entre le secteur de la pêche et les scientifiques. L'extension de ces approches à d'autres pêcheries peut contribuer à garantir que les mesures de gestion sont à la fois efficaces et pratiques.

Nous espérons que ces recommandations contribueront aux efforts de la Commission pour affiner les principes de gestion des pêches de manière à garantir la durabilité écologique, la viabilité économique et l'équité sociale. Le CC EOS est prêt à fournir d'autres contributions et à s'engager dans des discussions pour soutenir ce processus.

Nous serions heureux d'avoir l'occasion de discuter plus avant de ces propositions et nous nous réjouissons de la poursuite d'une coopération appréciée.

Cordialement,

Emiel Brouckaert
Président du CC EOS

